

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 31/12/2025 - B2025/010714 - 2000 B 00359 - 412 064 875 - LA VIE DE
CHATEAU PARTY SERVICE

Désignation de l'entreprise LA VIE DE CHATEAU

Adresse de l'entreprise 1 Place Marcel Binet

28130 SAINT-PIAT

Numéro SIRET * 4 1 2 0 6 4 8 7 5 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *
Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

27 288

030

27 288

Immobilisations financières * (1)

040

042

Total I (5)

044

27 288

048

27 288

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances (2) { Clients et comptes rattachés*
Autres * (3)

068

070

072

533

074

533

533

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

376

086

376

104

Charges constatées d'avance *

092

122 735

094

122 735

122 735

Total II

096

123 643

098

123 643

123 371

Total général (I+II)

110

150 931

112

27 288

123 643

123 371

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

7 622

7 622

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

(5 227)

(5 185)

Résultat de l'exercice

136

(1 104)

(42)

Provisions réglementées

140

Total I

142

1 292

2 395

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

122 351

172

122 351

120 976

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

122 351

120 976

Total général (I + II + III)

180

123 643

123 371

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302, 303bis
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise LA VIE DE CHATEAU

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		BÉNÉFICES	
Ventes de marchandises *	209	dont export et livraisons intracommunautaires	210	Produits financiers	(III)	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	Produits exceptionnels	(IV)	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	352
Production vendue { biens services *	215		214	Charges financières	(V)	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	Entrepren. nouvelles (44, septies)	986	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356
	217		218	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	Provisions non déductibles *	322	Reprise d'entrepren. en difficulté (44, septies)	981	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	370
Production immobilisée *			224			Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	330	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Bénéfice col. 1	354
Subventions d'exploitation reçues			226			Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989	Déficit col. 2	1 104
Autres produits			230			Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	Investissements outre-mer	344		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232			Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234								
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242								
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	832	244								
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254								
Dotations aux provisions			256								
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262								
	260										
Total des charges d'exploitation (II)			264								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270								
Produits financiers	(III)		280								
Produits exceptionnels	(IV)		290								
Charges financières	(V)		294								
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300								
	348										
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310								
B - RÉSULTAT FISCAL			312								
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997								
Entrepren. nouvelles (44, septies)	986										
Reprise d'entrepren. en difficulté (44, septies)	981										
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345										
Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987										
Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989										
Investissements outre-mer	344										
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370								
Bénéfice col. 1											
Déficit col. 2											

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

- Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA VIE DE CHATEAU

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	22 662	432		434		436	22 662	22 662
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 626	472		474		476	4 626	4 626
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	27 288	492		494		496	27 288	27 288

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	22 662	522		524		526	22 662
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560	4 626	562		564		566	4 626
TOTAL		570	27 288	572		574		576	27 288

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

LA VIE DE CHATEAU

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 104
Total des déficits restant à reporter	870	1 104

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

LA VIE DE CHÂTEAU – PARTY SERVICE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 €
Siège social : 1, Place Marcel Binet
28130 Saint Piat

R.C.S.Chartres 412 064 875 (2000 B 359)

Procès – Verbal de L’Assemblée
Générale ordinaire annuelle
du 30 juin 20.24..

L’an deux mille vingt quatre....
le 30 juin à 18 heures
au siège social, à Saint Piat

Les associés de la société à responsabilité limité LA VIE DE CHÂTEAU au capital de 7622,45 Euros, divisé en 500 parts sociales de 15,2449 € chacune sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Madame Christine Wimmer, titulaire de	200 parts
Succession Jean Baudoin, titulaire de 75 parts	75 parts
Monsieur Basile Wimmer, titulaire de	225 parts

Tous les associés étant présent, les conditions de quorum et de majorité sont satisfaites., l’Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La réunion est présidée par Madame Christine Wimmer, gérante-associée

Deuxième Résolution

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 20.23. s'élevant à 1104 Euros de la manière suivante :

1104 Euros à ajouter au déficit antérieur imputé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

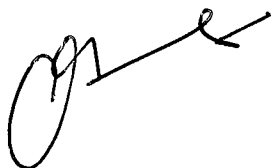
L'Assemblée Générale confère tous pouvoir d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demande plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents.

Christine Wimmer
Gérante-Associée



Basile Wimmer
Associé



Succession Jean Baudoin
représenté par Basile Wimmer



La présidente rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 20223.
- Approbation desdits comptes, quitus à la gérance.
- Affectation des résultats

Elle dépose devant l'assemblée et mets à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- arrêtes au 31 décembre 20.23
- le rapport de gestion du gérante-associée
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Elle précise que tous les documents prescrits par le Code de Commerce article 223-26 et Décret article 36, ont été adressées aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite faite du rapport de gestion

Enfin, elle déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 20.23. approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 1104 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exercice de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.